

La rhétorique sophistique et le discours délibératif

Yao Odilon

Université Alassane Ouattara (UAO) RCI
odailyao@gmail.com

Résumé

Platon est l'un des critiques les plus acerbes de la sophistique avec toutes ses techniques connexes. La rhétorique délibérative n'en fait pas exception. De ses critiques, l'histoire de la philosophie a retenu que la rhétorique délibérative est une technique qui n'est utile que pour se soustraire d'une sentence ou pour confondre les juges. Cependant, à l'analyse, on se rend bien compte que le discours délibératif que l'on a en usage dans les tribunaux ou les assemblées est un héritage des sophistes. En tant que telle, elle inspire et imprègne le discours philosophique et judiciaire de ses valeurs inhérentes à la rhétorique sophistique.

Mots-clés : Ambiguïté - Délibératif - Persuasion - Pourfendeur - Rhétorique - Sophistique

Abstract

Plato is one of the most scathing critics of sophistry and all its related techniques. Deliberative rhetoric is no exception. The history of philosophy has learned from his criticisms that deliberative rhetoric is a technique useful only for evading a sentence or confounding judges. However, upon closer examination, it becomes clear that the deliberative discourse used in courts or assemblies is a legacy of the sophists. As such, it inspires and imbues philosophical and judicial discourse with the values inherent in sophistic rhetoric.

Keywords: Ambiguity - Deliberative - Persuasion - Detractor - Rhetoric - Sophistic

Introduction

J.-P. Vernant (1966, p. 374) pense que la philosophie n'est nullement comparable à un « voyageur sans bagages ». Pour lui, elle n'est pas venue « au monde sans passé, sans parents, sans famille ». Cela signifie que la philosophie n'est pas apparue *ex nihilo*. Elle a le mérite d'avoir une bonne somme de connaissances à son actif. Mieux, dans ce même ordre d'idée, V. Citot (2014, p. 143) affirme : « La philosophie grecque n'est pas apparue brusquement au VI^e siècle : elle est issue d'une lente maturation

de la pensée religieuse et mythologique ». En d'autres termes, la philosophie occidentale dont Socrate est la figure de proue a, à son actif, une histoire qui l'identifie en tant qu'une éclosion de la pensée religieuse et celle des mythes. Elle n'est donc pas apparue miraculeusement, mais à la suite d'une construction parfois conflictuelle, voire meurtrière. Cependant, si l'on a pu reconnaître Socrate comme cette référence indéniable, c'est grâce, d'une part, à ses interlocuteurs, les sophistes, avec ou contre lesquels il exposait ses théories constructivistes. Cela voudrait dire que la connaissance de la pensée philosophique, notamment celle de Socrate, s'est faite grâce aux concours des sophistes pour qui la rhétorique délibérative était un moyen efficace pour dévoiler la vérité.

Au sujet des Sophistes, Platon (2011, 271a-272b) raconte que pour tout « ce qui a trait à la lutte judiciaire, ils sont les plus forts pour livrer bataille et pour enseigner à autrui à plaider et à rédiger les discours adaptés aux tribunaux ». Selon Platon, dans les affaires judiciaires, les sophistes étaient habiles à formuler des plaidoiries et à enseigner les stratégies du discours judiciaire. Si l'on leur reconnaît ces aptitudes en matière de délibération judiciaire, pourquoi Platon qualifie-t-il la rhétorique sophistique comme un art de la duperie ? Tel est le problème central de cette recherche auquel nous essayerons de répondre. De ce problème central découlent des questions subsidiaires suivantes : La rhétorique sophistique ne serait-elle pas le critère de communication dans le philosophé moderne ? Ne faut-il pas, par-dessus tout, reconnaître l'exemplarité de la rhétorique délibérative dans les joutes judiciaires ?

Cela dit, l'hypothèse centrale de ce travail consiste à montrer que les critiques adressées à la rhétorique sophistique sont sévères et qu'elles méritent d'être relativisées. Pour cause, la rhétorique délibérative sophistique nous montre l'importance et la nécessité de cette technique devant les tribunaux et face à toute situation qui mérite que l'on défende une position. En un mot, la rhétorique bien qu'elle soit soumise à certaines critiques, sa nécessité et son exemplarité ne souffrent d'aucune contestation. De cette hypothèse centrale, découlent trois hypothèses spécifiques. La première gravite autour de l'idée platonicienne selon laquelle la rhétorique serait une technique ambivalente. Donc, elle peut servir à tronquer un jugement. La deuxième hypothèse stipule que la

rhétorique a encore son pesant d'or dans la philosophie, car toute vérité pour être connue à inéluctablement besoin d'être exprimée. La troisième hypothèse stipule que la rhétorique est toujours nécessaire parce qu'elle enseigne des techniques utiles dans les délibérations.

À partir de ces hypothèses, les méthodes critique et analytique nous semblent appropriées pour bien mener notre réflexion. La méthode critique permettra de revisiter les reproches formulés par Platon. Cette méthode convoque la rhétorique sophistique et la remet en cause comme étant ambivalente. L'ambivalence ressort du fait que cette technique sophistique est ployable. Autrement dit, la rhétorique sophistique peut être utilisée pour tromper un jury et tronquer la vérité. Quant à celle dite analytique, elle permettra, grâce à une analyse des fragments des sophistes, de relativiser les critiques de Platon et de montrer la particularité de la rhétorique sophistique. Concrètement, il s'agira, dans un premier temps, d'indiquer que la rhétorique est la condition *sine qua non* du philosophé. Dans un deuxième temps, l'analyse portera essentiellement sur l'usage de la rhétorique comme une arme fondamentale dans la délibération.

1. Platon : pourfendeur de la rhétorique comme flatterie

Platon ne distingue pas la rhétorique sophistique de la tromperie et de la flatterie. Selon lui, elle est cette façon erronée de penser qui ne permet pas à celui qui la pratique de pouvoir établir une différence entre le naturel et le vraisemblable. Lisons Platon (2011, 463a-b) à ce sujet : « Eh bien, d'après moi, Gorgias, la rhétorique est une activité qui n'a rien à avoir avec l'art (...) une telle activité, pour le dire en un mot, je l'appelle flatterie (...) La rhétorique aussi, j'en fais une partie de la flatterie, comme l'esthétique, bien sûr ». La rhétorique sophistique ferait partie intégrante de la flatterie, de la même façon que l'esthétique charme par sa beauté. Tout comme l'esthétique, la rhétorique sophistique éblouit par la puissance ensorcelante de la parole. Cette dernière est un instrument qui servirait à flatter et à couvrir l'avidité, les propos trompeurs du sophiste. Il n'y a donc point de différence entre le flatteur, le sophiste et le rhéteur. Car, dit-il : « Un sophiste et un rhéteur, bienheureux, c'est la même chose, ou sinon, c'est

qu'à peu de choses près ils sont presque pareils », (Platon, 2011, 520 a).

Par ailleurs, la rhétorique serait, pour Platon, dangereuse car elle ne nous apporte guère la connaissance vraie ou la science véritable. Mais, elle impose plutôt des convictions. Une telle science est donc irrecevable, selon lui. L'irrecevabilité de cette discipline serait due au fait que, pour le sophiste Gorgias, il n'y a pas de distinction entre conviction et connaissance. De ce fait, la rhétorique produit une conviction propre à la croyance et non à la connaissance. Elle ne serait donc pas un ferment de la connaissance réelle. Cette déduction prend sa source dans ce qu'avance Socrate, comme le rapporte Platon (2011, 455 a) : « La rhétorique est donc, semble-t-il, productrice de conviction ; elle fait croire que le juste et l'injuste sont ceci et cela, mais elle ne fait pas connaître ». Le rhéteur fait croire ce qui n'est pas. Il est producteur de conviction, il désigne simplement ce qui est juste et injuste, mais il ne les fait pas connaître.

Aussi, le rhéteur serait de plus en plus intéressé par des questions superficielles et non par les sujets essentiels. En effet, « l'orateur n'est pas l'homme qui fait connaître, (...) ce qui est juste et ce qui est injuste ; en revanche, c'est l'homme qui fait croire que le juste, c'est ceci et l'injuste, c'est cela, rien de plus. De toute façon, il ne pourra pas, dans le peu de temps qu'il a, informer une pareille foule et l'amener à connaître les questions si fondamentales, (Platon, 2011, 55 a). L'on comprend que le rhéteur serait plongé dans des argumentations qui n'ont pas pour but de dévoiler la vérité. L'orateur serait celui qui fait penser à l'image de la justice et de l'injustice sans les désigner fondamentalement.

Par ailleurs, la pratique rhétorique de Gorgias, comme le rappelle K. N. Yéo (2015, p. 6), conduit non à une intellection du sujet abordé, mais à une conviction faisant fi de la justification rationnelle de la position défendue. En effet, « ce qui importe dans la démarche de cette forme de rhétorique, c'est l'adhésion des esprits autour des idées développées ; peu importe si celles-ci conduisent à une connaissance réelle du sujet en cause ». Ainsi, ce qui est recherché dans la démarche rhétorique, selon Gorgias, c'est le consensus des esprits sur l'idée développée. Alors, la grande limite de la rhétorique gorgiasienne serait le fait qu'elle est focalisée à rechercher l'adhésion. Mais, elle n'entraîne pas la

personnalité tout entière à découvrir la vérité. La rhétorique, telle que pratiquée par le Léontinoi, serait pour ainsi dire une *technè* qui conduit à produire des convictions, sans fondement rationnel.

Platon (2011, 463d) renchérit en indiquant que la rhétorique constitue la pâle copie de la politique, c'est-à-dire qu'elle est une mauvaise technique. Pour lui, « la rhétorique est la contrefaçon d'une partie de la politique », mieux elle représente la pâle copie de la politique. Par conséquent, elle est une technique qui fragilise l'idéal politique. A ce titre, Platon (2011, 463d) indique qu'elle est laide. Il définit le laid comme ce qui suit : « J'appelle laid tout ce qui est mauvais ». La rhétorique est donc mauvaise parce qu'elle est à la base des maux de la société. Elle n'est donc pas digne de confiance.

En outre, Platon se fonde sur les déclarations qu'il attribue à Gorgias pour montrer davantage le caractère ambivalent et ambigu de la rhétorique. Il lui fait dire que la rhétorique est créatrice de conviction, au lieu d'exprimer la vérité. Nous tenons cette idée de la discussion que menaient Platon et Gorgias. Platon (2011, 454e) invite le sophiste à distinguer deux types de persuasions. Jugeons-en à travers ce qui suit : « Il existe deux formes de convictions : l'une qui permet de croire sans savoir, et l'autre qui fait connaître ». Il y a une rhétorique qui crée la croyance sans la science et l'autre qui donne la science. Il affirme cette pensée pour montrer la ligne de démarcation qui existe entre rhétorique, telle que pratiquée par Gorgias (la mauvaise), et la rhétorique qui révèle l'éthique. Kolotioloma Nicolas Yéo (2014, p. 7) souligne que cette affirmation relève l'absence de rapport entre la "rhétorique sophistique" et la rhétorique fondée sur l'éthique lorsqu'il dit : « En fait, dans la perspective platonicienne, (explique-t-il), le sophisme serait plus attaché à la production de conviction chez l'auditoire qu'à la valorisation du "juste" et du "bon". Dans ce sens, ce qui intéresseraient les sophistes, c'est de vaincre l'auditeur en paraissant le convaincre, au lieu de lui tenir un discours reflétant le juste, le vrai et le bon ». Cette approche montre clairement que la rhétorique, telle que pratiquée par les sophistes, est mauvaise, dans la mesure où elle permet de duper l'auditeur. Pis, elle le rend esclave du rhéteur, crée un sentiment de domination qui manipule à souhait l'esprit de l'auditeur.

La rhétorique, faut-il le retenir selon les dires de Platon, est ambivalente dans sa définition. Cette ambivalence serait due au

fait qu'elle est ployable en fonction du but que veut atteindre le rhéteur. Pendant que Socrate se sert du discours pour atteindre la vérité, le sophiste, quant à lui, s'en sert pour exprimer le vraisemblable ou le mensonge. En effet, dire que la rhétorique est ambivalente revient à reconnaître à cette science du discours, un sens pluriel. Elle est tantôt utilisée à bon escient, tantôt elle est utilisée juste pour persuader, pour abuser ou pour vaincre un auditoire. Dans ce dernier cas, elle sert d'arme pour voiler ou commettre une injustice. À ce titre, elle est dangereuse.

Il convient aussi de souligner, avec Platon, que la rhétorique sophistique est une technique envoûtante qui commande l'esprit des auditeurs. En effet, l'homme qui maîtriserait cette pratique est capable de commander les autres. Pour lui, dans le *Gorgias* (2011, 452d), la rhétorique asservit les autres, elle est ce « principe du commandement que chaque individu, dans sa propre cité, exerce sur autrui ». La fin de la rhétorique serait de tenir les autres sous son commandement, de les dominer et de faire prévaloir ses opinions. C'est cela que traduit l'affirmation suivante : « Si tu disposes d'un tel pouvoir, tu feras du médecin un esclave, un esclave de l'entraîneur et, pour ce qui est de ton homme d'affaires, il aura l'air d'avoir fait de l'argent, non pour lui-même – mais plutôt pour toi » (Platon, 2011, 152e). La rhétorique apparaît ainsi comme un art trompeur, un art d'escroc. Elle sert à assujettir les interlocuteurs, que de faire triompher la vérité. Elle a pour mission de mettre sous son contrôle toute autorité, tout raisonnement, de sorte que la vérité devienne, en fin de compte, la servante du mensonge. Celui qui possède ce pouvoir est capable de tromper même un tribunal, ou de corrompre un médecin.

L'ambiguïté dénoncée par Platon, à propos de la rhétorique, est davantage bien élaborée dans le *Gorgias*. Cet ouvrage « présente non pas exactement deux rhétoriques, deux usages, l'un mauvais et l'autre bon, d'une seule technique axiologiquement neutre ou indifférente », (B. Cassin, 1995, p. 419). En d'autres termes, la rhétorique, chez le sophiste Gorgias, serait une technique qui est ployable dans tous les sens, selon l'objectif que celui qui la possède veut atteindre. Barbara Cassin explique qu'il existe une seule technique rhétorique, qui a un usage pluriel. Et, si cette technique se trouve enseignée à un homme injuste, il va sans dire qu'il l'utilisera à de mauvaises fins. C'est pourquoi, « s'il arrive (...) qu'un individu, une fois devenu orateur, se serve à tort du

pouvoir que lui donne la connaissance de l'art, (...) doit, à juste titre, être honni, banni, anéanti », (Platon, 2011, 457b-c). Platon constate que la rhétorique, telle qu'enseignée par Gorgias, est malléable par tout individu mal intentionné. Lorsqu'elle se retrouve enseignée à ce genre d'individu, elle devient mauvaise parce que, l'enseigné peut en faire un mauvais usage.

En fin de compte, cela donne tout l'intérêt de la critique de Levinas (1971, p. 42) selon laquelle « la nature spécifique de la rhétorique consiste à corrompre la liberté et c'est pour cela qu'elle est violence par excellence, c'est-à-dire injustice ». En d'autres mots, l'essence de la rhétorique est de falsifier la liberté ou de la manipuler. Comme le fait remarquer Socrate, dans le *Gorgias*, la recherche de la justice et du bien est fondamentale pour toutes les relations interpersonnelles. Cependant, cet idéal ne saurait se réaliser par la force ou par la violence des mots qui n'est rien d'autre que la rhétorique. Car, la force et la violence sont aux antipodes de la justice et du bien.

Par ailleurs, un autre aspect qui discrédite la rhétorique est qu'elle serait une technique de séduction. Thrasymaque est l'une des figures la mieux indiquée pour rendre compte de la force séductrice du discours. Il est capable de faire pleurer une foule, de la mettre en colère, de la rendre enthousiaste, grâce à ses paroles séduisantes. Voici le témoignage que nous livre Platon (2011, 267c-d) sur ce personnage et son art : « À dire vrai, pour les discours qui font pleurer, lorsque c'est sur la vieillesse et sur la pauvreté qu'on les traîne, celui qui est passé maître en cet art, c'est, me semble-t-il, le puissant Chalcédonien. Homme qui n'eut pas son pareil à la fois pour mettre les foules en fureur, puis pour, à l'inverse, apaiser cette fureur par enchantement, grâce à des incantations, selon son expression. Il excelle aussi bien à la calomnie qu'à la destruction de la calomnie quel que soit le motif ». Platon dépeint, ici, la puissance oratoire, séductrice et malsaine du sophiste Thrasymaque. Il montre qu'à partir de la rhétorique, art dans laquelle Thrasymaque n'a pas de concurrent, il est capable de séduire son auditoire, en le faisant pleurer ou en suscitant, en lui, la fureur. Thrasymaque est un maître en rhétorique séductrice parce qu'il est capable de susciter de l'émotion chez son auditoire. Il peut susciter le pathétique, la fureur, la colère et la joie chez son auditeur afin de le corrompre et dissimuler la vérité. Telles sont les

raisons qui ont amené Platon à pourfendre la rhétorique sophistique.

2. Exemplarité de la rhétorique sophistique

La rhétorique sophistique pourrait sembler désuète parce que condamnée par Platon, une référence incommensurable dans la philosophie. Mais, force est d'admettre que la rhétorique ne saurait être dépassée à cause de sa prépondérance dans la communication de la vérité et dans les délibérations judiciaires. La particularité de la rhétorique tient du fait qu'elle n'est pas seulement un véhicule de la vérité, mais qu'elle est fondue dans la philosophie. En un mot, comme le souligne J.D. Romilly (1988, p. 113), « la rhétorique et la vertu se donnent désormais la main ». Autrement dit, la rhétorique et la philosophie sont intimement liées. Point de philosophie sans le concours de la rhétorique. Donc point de savoir ou de recherche de la vérité sans la rhétorique sophistique.

D'abord, l'une des particularités de la rhétorique sophistique se manifeste dans la sphère politique et trouve sa raison d'être dans la formation des dirigeants ou des futures hommes politiques. En effet, la vie publique et politique athénienne a connu un changement important depuis l'avènement des professeurs itinérants. Des considérations et explications mythiques, désormais le primat est accordé à la parole devant l'assemblée. La parole étant devenue le maître mot et son maniement un art nécessaire, quiconque voudrait discourir publiquement, sur une question politique capitale, devrait nécessairement user de la rhétorique. À juste titre, Pradeau (2009, p. 21) soutient que « le citoyen qui atteint l'âge adulte et entend exercer des charges politiques entend du sophiste qu'il lui apprenne à faire un usage efficace de la parole ». Cette pensée traduit l'idée selon laquelle, la rhétorique a une importance capitale en politique. Ainsi, l'adulte qui souhaite exercer des professions politiques, espère du sophiste qu'il lui apprenne à faire un usage efficace de la parole. Ainsi, l'originalité de cette technique, propre aux sophistes, est de donner de l'efficacité, de la force au langage. La parole serait vide de contenu et de sens si elle n'était pas accompagnée de la puissance rhétorique.

Derechef, l'autre particularité de la rhétorique sophistique se trouve dans son mode d'exécution. Le rhéteur, loin des divagations,

s'exprime méthodiquement en agençant ses idées avant de les exprimer. Thrasymaque (2009, p. 14) caractérise idéalement cette technique. Selon lui, la rhétorique est « une manière de parler qui rassemble des idées et les déploie de manière condensée ». Selon l'auteur, la rhétorique est un mode d'expression qui se distingue des autres ; dans la mesure où sa spécificité consiste d'abord à rassembler les idées avant de les divulguer. Le rhéteur, lorsqu'il rassemble les idées, il les analyse, les fait passer au crible de la raison avant de les exprimer. C'est pourquoi, le rhéteur ne divague pas, il persuade grâce à ses arguments rassemblés.

Ainsi, la rhétorique et la persuasion sont indissociables. En effet, le trait distinctif de la rhétorique sophistique est qu'elle est toujours persuasive. Son caractère persuasif est cet élément qui crée l'assentiment entre les différences et qui poli les opinions. Alors, le rôle de la rhétorique sophistique consiste à amener l'auditeur ou l'auditoire à croire, à penser, à vouloir selon l'orientation, l'apparaître et la posture du rhéteur. L'auditeur, persuadé, agit parce qu'il est convaincu que cela est bien pour lui. Car, rappelons-le, « la persuasion naît de la prise en compte de trois dimensions de la communication : l'*ethos*, le *logos*, le *pathos* » (Ferry, 2020, p. 16). Cela dit, d'abord pour qu'il y ait persuasion, il faut que le public accorde une confiance en l'orateur (*ethos*). Ensuite, ses arguments doivent être obligatoirement soumis au jugement de ce public (*logos*). En fin, l'orateur doit mettre son auditoire dans une disposition émotionnelle (*pathos*). En tout état de cause, le reconnaît J.D. Romilly (1988, p.112), « l'orateur devra être bien vu, pour impressionner favorablement son public ». En d'autres termes, la présence scénique, la prestance du rhéteur compte pour beaucoup dans le processus de persuasion. Telle est la quintessence de la persuasion sophistique.

De plus, l'originalité que l'on tire de la rhétorique sophistique est l'autorité qu'elle confère au discours du rhéteur. L'autorité rhétorique donne, aux hommes qui la possèdent, d'avoir de la supériorité sur tout autre argumentaire. L'on le sait, les sophistes ont le pouvoir de faire « triompher leur point de vue (...) la rhétorique, laquelle contient, pour ainsi dire, toutes les capacités humaines, les maintient toutes sous son contrôle ! » (Platon, 2011, 456a - 456b). Donc, le rhéteur a le pouvoir de convaincre, de persuader les autres parce qu'il a ce don de faire prévaloir son opinion sur toute autre. Ainsi, la maîtrise de l'art rhétorique confère

au rhéteur un esprit critique et une vue panoramique sur tous les sujets. Il peut alors se prononcer et convaincre l'auditoire dans n'importe quel débat.

Qui plus est, « il n'y a rien dont l'orateur ne puisse parler, en public, avec une plus grande force de persuasion que celle de n'importe quel spécialiste. Ah, si grande est la puissance de cet art rhétorique » (Platon, 2011, 456c). Comme le rapporte Polos, la persuasion est la force majeure du rhéteur. De ce point de vue, le rhéteur contre tout autre spécialiste, dans n'importe quel domaine, aura le dessus, parce qu'il « saurait convaincre » (Platon, 2011, 456c). Cette conviction « porte sur toutes les questions où il faut savoir ce qui est juste et injuste » (Platon, 2011, 454b). Selon ces propos, la rhétorique en tant qu'arme de conviction ne fait pas fi de la vertu. Autrement dit, la rhétorique est utilisée en toute justice et non avec la force. C'est cela qui fait l'originalité et donne de la crédibilité à la rhétorique sophistique.

Par ailleurs, la rhétorique sophistique, contrairement à ce que pense Platon, a pour but ultime, la vérité. Notons que c'est le langage, le discours qui féconde, fait naître et connaître la vérité. En effet, la vérité trouve son moyen d'expression à partir du langage. Donc, les sophistes, en privilégiant la rhétorique par rapport à toute autre technique de communication, prouvent qu'ils sont amis de la vérité. C'est pourquoi elle est importante dans la sphère politique et sociale. Écoutons B. Cassin (1995, pp. 114-115) à ce sujet : « La vraie conversation, le dialogue authentique est un pur jeu de mots. (...) Le langage est un si merveilleux mystère et si fécond : que quelqu'un parle tout simplement pour parler, c'est justement alors qu'il exprime les plus magnifiques vérités ». Autrement dit, il n'y a de vérité qui soit sue sans le concours du parler ou du discourir. La rhétorique, ici, considérée comme pur jeu de mots est le lieu où s'exprime l'être de ce qui est dévoilé par les mots. La parole, pour ainsi dire, ne se libère pas en vain, elle est toujours accompagnée de la vérité.

De plus, l'on ne saurait occulter l'aspect consensuel que suscite la rhétorique sophistique comme l'est la philosophie. Dherbey (2012, p. 22) relève cet aspect consensuel que doit avoir le discours, lorsqu'il soutient que : « L'opinion singulière se fortifie de l'apport des autres opinions qui lui sont adéquates ; leur rencontre forme la vérité. Si l'opinion singulière n'est confortée par aucune autre, ou par trop peu, elle s'exténue et ne peut prétendre

au vrai ». Pour Dherbey, la rhétorique est un art qui vise la vérité à partir du discours. Par contre, ce qui donne la crédibilité à un discours, c'est sa rencontre avec les autres discours. Cette rencontre lui confère la crédibilité et de la valeur vis-à-vis des autres opinions.

Aussi, la quintessence de la rhétorique sophistique réside dans le fusionnement des idées avec les autres. Car, même si « chaque individu est certes la mesure de toute chose, mais il en est une mesure bien faible s'il reste seul de son avis. Le discours impartagé constitue le discours faible (...) puisque dire, c'est communiquer, et que toute communication suppose quelque chose de commun », (Dherbey, 2012, p. 23). Tel que mentionné, le discours qui est confiné, celui qui ne rencontre pas d'autres discours pour s'épurer, demeure un discours faible. La communication est l'un des traits caractéristiques de la rhétorique, comme nous le montre Dherbey. Il faut communiquer ses opinions pour qu'elles soient approuvées ou rejetées, épurées et corrigées à la lumière de la raison des autres. Le but est d'obtenir un consensus accepté de toutes les parties.

Parlant de consensus, c'est l'un des apports significatifs de la rhétorique sophistique dans le discours public et politique. Ce consensus a pour fonction de créer l'entente. Cette dernière permet aux citoyens de cohabiter et de s'accepter malgré les différences sociales, ethniques, religieuses et politiques qui sont très souvent la cause de désunion. À cet effet, Protagoras exhorte au respect des opinions et à leur cohabitation. L'entente naît lorsque l'on est capable d'accepter tous les avis, même ceux qui sont contraires aux nôtres. En effet, puisque « le fond même de l'univers est conflit : le combat est le père de toutes choses, de toutes le roi » comme le rappelle K. N. Yéo (2020, p. 9), il faut se servir d'une rhétorique persuasive pour apporter l'entente qui aboutit inéluctablement à la paix. Certes, le combat et la lutte sont inhérents à l'existence humaine, mais ce qui doit être privilégié, c'est l'effort d'acceptation des autres et le dépassement des différences. C'est en ce sens que la rhétorique sophistique est originale, car elle crée cette entente.

En sus, la rhétorique sophistique est une référence parce qu'elle est indispensable pour le bon fonctionnement de la politique. Elle l'est parce qu'elle prescrit des principes moraux. N. K. Yéo (2014, p. 9) affirme que : « L'orateur, aussi puissant qu'il

puisse paraître, ne doit jamais importuner injustement les autres. (...) La rhétorique doit être utilisée dans les limites des principes moraux ». Le rhéteur ou le gouvernant doit conduire son art selon les règles morales et de justice telles que, le respect des autres opinions et l'équité. Cet auteur s'inspire de la pensée de Gorgias qui recommande que la rhétorique doit être cadrée par les principes de la morale pour éviter toute déviation.

La particularité de la rhétorique sophistique est qu'elle tient compte du moment opportun. Ce moment opportun, le *kairos*, a pour idéal de rendre la vie morale, sociale et politique viable. Surtout, son ambition est de débarrasser la vie de l'angoisse du lendemain, parce que « l'homme qui verrait à deux siècles de distance mourrait sur la place publique chargé des imprécations du peuple » (N. K. Yéo, 2014, p. 9). Cela signifie que le politique, qui se veut efficace, doit être pragmatique et opportun. Il doit se servir du *kairos* dans l'administration de sa cité et dans ses délibérations.

3. Joutes délibératives et défenses judiciaires : l'héritage sophistique

La démocratie est le système politique dans lequel le pouvoir appartiendrait au peuple. Ce système repose sur des principes fondamentaux tels que la participation citoyenne et la liberté d'expression. Ainsi, ce système prend tout son sens lorsque les langues sont déliées dans les délibérations. Disons-le, la rhétorique tient une part importante dans le jeu démocratique. En effet, la rhétorique n'est pas un discours vide de sens, mais elle est une technique qui a su desservir les discours délibératifs, judiciaires et démonstratifs ou analytiques. Or, nous le savons, la délibération, de façon générale, consiste en une discussion, en un débat avec ou contre d'autres interlocuteurs en vue de les exhorter, de les persuader, voire de les dissuader d'adopter une décision. Le but est de faire le meilleur choix, celui du rhéteur. Selon Aristote (2018, p. 93), « la délibération comprend l'exhortation et la dissuasion ». Autrement dit, il y a deux facteurs clés que l'on recherche lorsque l'on délibère : exhorter, c'est-à-dire encourager une action et ou la dissuader. Bref, c'est convaincre que tel acte est répréhensible ou excusable. Ainsi, l'on délibère pour connaître l'intérêt ou le dommage. Quant au discours judiciaire et analytique, le premier se

focalise sur l'accusation et la défense tandis que le second est porté sur l'éloge ou le blâme.

Dès lors, en matière de débats, les sophistes ont laissé, à la postérité, des techniques qui méritent que l'on mette en lumière. Il s'agit notamment de la rhétorique délibérative, judiciaire et démonstrative. Précisément, les sophistes ont enseigné l'art de mener des plaidoyers, devant des assemblées et des tribunaux, qui permettent d'avoir la victoire ou d'atténuer les sentences durant les délibérations judiciaires. Comme l'a signifié Protagoras (2009, p.58), « mon enseignement porte sur la manière de bien délibérer ». En d'autres termes, le but de la profession de la rhétorique sophistique est d'amener toute personne, professionnel comme profane à bien décider.

Si l'on part du principe selon lequel les délibérations portent sur des actes, surtout sur la parole, c'est-à-dire les déclarations de l'accusé ou de l'accusateur, il faut avant tout préciser que la délibération se manifeste autant à l'assemblée qu'à l'intérieur de nous-mêmes. À juste titre, A. Hourcarde (2017, p. 278) pense que la délibération est « un dialogue que l'âme entretient avec elle-même ». De cette pensée, l'on déduit qu'il y a délibération lorsque le sujet arrive lui-même à persuader son âme dans la recherche de la vérité. La délibération implique que le discours argumentatif, à utiliser, doit être capable d'ériger notre opinion comme la meilleure possible, « afin d'infléchir le jugement de l'auditoire dans notre sens » (A. Hourcarde, 2017, p. 279).

Concrètement, l'exemplarité de la rhétorique délibérative, chez les sophistes, consiste à formuler des plaidoyers qui sont susceptibles de modifier la tournure des procès. Mieux, la rhétorique délibérative ou judiciaire est un art qui, selon D. d'Halicarnasse (2009, p.14), réside dans la « manière de parler qui rassemble les idées et les déploie de manière condensée, manière qui est particulièrement adaptée et nécessaire dans le cas des discours judiciaires et de tous les véritables débats ». Cela signifie que le rhéteur, dans le procès, est celui qui est capable d'organiser ses idées avant de les avancer. La technique du sophiste enseigne de ne pas donner, de façon éparse et diversifiée son argumentaire pendant un procès. Mais, au contraire, il faudrait rassembler ses idées autour d'une idée centrale qui prend en compte l'état, la condition physique, mentale et l'intention de

l'accusé. Telle est l'une des leçons importantes qu'ont enseigné les sophistes.

En matière de délibération, les mots et les expressions sont des éléments prépondérants pour aboutir à un consensus. D'après B. Cassin (1995, p. 194), « le langage (...) est l'instrument par excellence du consensus, qu'il s'agisse de l'obtenir par voie de rhétorique de persuasion ou par voie dialogique ». Autrement dit, la délibération a pour but de parvenir à une décision qui rapproche, le plus possible, les extrémités. Ainsi nécessite-t-elle une rhétorique qui persuade le jury ou l'auditoire de condamner ou de disculper l'accusé. En occurrence, Thrasymaque (2009, p. 31) a enseigné une plaidoirie du chagrin et du pathétique. Pour lui, « il faut mener le jury du tribunal au chagrin et implorer sa pitié en se lamentant sur son âge, sa pauvreté, ses enfants et toutes les choses de ce genre ». De cette pensée, retenons deux éléments fondamentaux : le chagrin, entendu comme une humeur triste et la pitié comme la sensibilité aux souffrances d'autrui. Ces deux éléments sont capables, lorsqu'ils sont utilisés au moment opportun, de changer la tournure d'un procès et d'impacter le verdict définitif.

En plus, cette approche Thrasymaquienne nous rappelle des stratégies de plaidoyers, toujours en usage dans des procès, qu'a souligné N. K. Yéo. Selon l'auteur, « la rhétorique délibérative contemporaine s'inspire de celle des Sophistes. Cela n'est pas fortuit dans la mesure où les plaidoyers sophistiques ont ouvert les sentiers des délibérations de nos jours » N. K. Yéo (2020, p. 3). De cette assertion, l'on retient que la rhétorique judiciaire serait l'une des sources matricielles des stratégies de plaidoirie dans les délibérations actuelles. Il décline cette homogénéité à travers ce qu'il nomme plaidoyer de conformité et plaidoirie de rupture.

Par ailleurs, lorsque l'on analyse *L'Éloge d'Hélène*, Gorgias (2009, p.138) nous apprend que la réputation d'une personne est un facteur très important à considérer pendant un procès. Pour Gorgias, dans ce cas précis, la notoriété d'Hélène ne pouvait pas la pousser à commettre un meurtre. Donc, il faut la disculper. En substance, il affirme : « En premier lieu, il n'est pas inconnu, et non pas seulement d'un petit nombre, que la femme dont traite ce discours est au premier rang des premiers des hommes et des premières des femmes, tant par sa nature que par sa naissance ». Hélène, accusée pour meurtre, jouissait d'une renommée

incontestable auprès de tous les hommes par sa beauté et de toutes les femmes par son ascendance divine. Sa mère fut Lédè et son père fut Zeus, « le maître absolu de toutes choses » (Gorgias 2009, p.138). Une telle parenté ne peut qu'absoudre Hèlène de ce dont elle est accusée. Sa nature et sa condition ne sont pas l'apanage des meurtriers. Elle serait donc la victime et non le bourreau. Par conséquent, la parenté et la notoriété sont des éléments importants à prendre en compte dans les délibérations judiciaires. En d'autres termes, l'accusation portée contre une renommée n'entraîne pas forcément sa condamnation.

Aussi, lorsque l'on analyse la pensée sophistique, surtout dans la défense d'Hèlène, la fortune est un élément à convoquer très souvent dans les délibérations judiciaires. À propos, l'acte qui a été commis et qui lui est imputé est plutôt à considérer comme résultant de la fortune. Car, il est juste d'affirmer que l'auteur (Hèlène) était sous une influence surnaturelle. Si tel est le cas, alors cet acte a été accompli par le décret de la nécessité. L'auteur a été persuadé par un discours, celui des dieux. En effet, l'homme n'est pas toujours maître de ses actes. Il lui arrive très souvent que ses actions soient impulsées par une force étrangère, voire transcendante. Or, nous le savons tous, aucune force humaine ne peut s'opposer aux desseins des dieux. Au nom de ce principe, toutes accusations, comme le cas d'Hèlène, doit tenir d'un non-lieu. Gorgias dit ceci :

Il est impossible pour la prévoyance humaine de s'opposer à la providence d'un dieu. C'est un fait de nature, en effet, que le plus fort ne soit pas empêché par le plus faible, mais que le plus faible soit commandé et conduit par le plus fort, que le fort dirige, tandis que le plus faible obéit » (Gorgias, 2009, pp.138-139).

Selon le Léontinoi, il n'est pas rare de constater que les dieux se servent des hommes pour réaliser leurs propres intentions. Et, comme c'est naturel que le faible soit tenu en respect par le plus fort, les actes que commettent certains individus, le cas échéant, Hèlène, sont commandités par la fortune. Alors, s'il y a un responsable à incriminer, c'est bel et bien la fortune.

En définitive, retenons que même si, selon Gorgias (2009, p. 117), « l'art rhétorique porte sur les discours » et que « la

rhétorique est ordonnée au jugement » (A. Hourcade, 2017, p. 281), la délibération est un exercice complexe que si l'on n'use pas d'une rhétorique appropriée, au moment opportun, elle ne peut pas aboutir au résultat escompté. Cela est d'autant plus vrai que celui qui possède le discours, a la puissance. Le discours est une puissance qu'il faut nécessairement maîtriser. Car, il « est un maître puissant qui, par un corps très petit et tout à fait invisible, accomplit des actes au plus haut point divins. Il est capable, en effet, d'apaiser la crainte, d'éloigner la peine, de faire naître la joie et d'accroître la pitié » (Gorgias, 2009, p. 139). En d'autres termes, le discours est une puissance qui a la capacité d'agir sur les émotions, les sentiments, la raison, voire le jugement. Donc, l'on doit nécessairement son salut, pendant les délibérations judiciaires, à sa maîtrise.

Conclusion

Au terme de notre analyse qui a débuté sur discrédits formulés par Platon contre la rhétorique sophistique, nous retenons que la rhétorique sophistique serait une tromperie qui se fonde sur la flatterie. Pour Platon, cette technique est dangereuse dans la mesure où elle ne fait pas connaître la vérité dans les délibérations. Pourtant, en poursuivant notre analyse, nous avons découvert l'utilité et l'exemplarité de la rhétorique sophistique. Il en est ressorti que dans le champ de la pensée fondamentale, il est quasiment impossible d'exprimer la pensée sans recourir aux techniques en usage dans la rhétorique sophistique. Le consensus, la recherche de la vérité, la persuasion sont autant de techniques en usage aussi bien chez le philosophe, chez le juriste que chez le sophiste. Ainsi, l'analyse a débouché sur la rencontre du délibératif ou du judiciaire avec la rhétorique sophistique. Car, les plaidoyers fondés sur le statut social, la disculpation ou l'allègement de la peine grâce à la renommée sont des approches qui sont propres aux sophistes. Finalement, si l'on ne peut dénier la complexité de la rhétorique sophistique à cause de son caractère ployable (bon ou mauvaise usage), l'on doit plutôt se pencher sur ses aptitudes et ses compétences qui servent de boussole dans les délibérations actuelles. Cela dit, la rhétorique sophistique n'est pas une duperie. Elle est plutôt cette science qui dessert l'argumentation délibérative. Comme telle, elle ne doit pas être condamnées. Mais,

elle doit être prise comme une référence parce qu'elle est utile et nécessaire.

Références bibliographiques

- CASSIN Barbara**, 1995. *L'effet sophistique*, Gallimard, Paris
- DERBEY Gilbert Romeyer**, 2012. *Les Sophistes*, PUF, Paris
- FERRY Victor**, 2020. *12 leçons rhétoriques pour prendre le pouvoir*, Éditions Eyrolles, Paris
- HOURCARDE Annie**, 2017. *Le conseil dans la pensée antique*, Hermann Éditeur, Paris
- LEVINAS Emmanuel**, 1971. *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, Den Haag, Nijhoff
- PLATON**, 2011, « Gorgias », in *Œuvres Complètes*, trad. Luc Brisson, Flammarion, Paris
- PLATON**, 2011, « Phèdre », in *Œuvres Complètes*, trad. Luc Brisson, Flammarion, Paris
- PRADEAU Jean-François**, 2009, in *Les sophistes I*, GF Flammarion, Paris
- PROTAGORAS**, 2009, « Fragments présumés des œuvres de Protagoras », in *Les sophistes I*, trad. Jean-François Pradeau, GF Flammarion, Paris
- THRASYMAQUE**, 2009, « Témoignages anciens sur la vie et l'œuvre de Thrasymaque », in *Les sophistes II*, GF Flammarion, Paris
- VERNANT Jean-Pierre**, 1974, « Le mythe prométhéen chez Hésiode », in *Mythe et Société en Grèce ancienne*, Maspero, Paris
- YÉO Kolotiloma Nicolas**, 2014, « La rhétorique sophistique en question », in *Nodus sciendi, Revue des lettres, arts, sciences de l'imaginaire et sciences humaines*, vol.3, Janvier 2014, pp. 5-20.
- YÉO Kolotiloma Nicolas**, 2015, « Leçons de rhétorique judiciaire de Gorgias : cas de l'éloge d'Hélène et de la défense de Palamède », *Nodus sciendi, Revue des lettres, arts, sciences de l'imaginaire et sciences humaines*, vol. 12, juin.